

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/258/F/2017 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE « CAMIONNETTE DOUBLE CABINE 4x4 DIESEL TROPICALISEE »

Date de publication : le 25 / 08 /2017

Date d'ouverture : le 17 / 08 /2017

1. Objet :

L'Encadrement des Constructions Sociales et Aménagement des Terrains «ECOSAT» en sigle invite, par le présent Appel d'Offres, les Soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé pour la fourniture d'un véhicule « Camionnette Double Cabine 4x4 Diesel tropicalisée ».

2. Financement du marché

Les fonds nécessaires pour la fourniture faisant objet du présent avis d'appel d'offres proviennent des fonds propres de l'ECOSAT. A ce titre, le marché n'est exonéré d'aucune taxe.

3. Mode de passation du Marché

La passation de ce marché sera conduite par un appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte à toute personne physique ou morale remplissant les conditions juridiques, techniques et financières requises au sens des articles 52, 53 et 54 de la loi n°1/01 du 4 février 2008 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés Publics et toute personne en litige avec l'ECOSAT pour les dossiers liés au marché de fournitures et dont la décision a été portée auprès de l'ARMP.

5. Consultation du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Générale de l'ECOSAT à partir du 15 / 08 /2017 moyennant paiement d'une somme de cinquante mille Francs Bu (50.000Fbu), dont vingt cinq mille francs Burundais (25 000 FBU) à verser sur le compte n° 3205-02-95 ouvert à la BANCOBU au nom de l'ECOSAT et vingt cinq mille francs Burundais(25 000 FBU) au compte n° 1101/001-04 ouvert à la BRB.

9

6. Garantie bancaire de soumission

Chaque offre sera accompagnée d'une garantie de soumission de deux millions de francs burundais (2.000.000 FBU). Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

7. Allotissement

Le Marché est fait d'un lot unique.

8. Délai d'exécution du Marché

Le délai d'exécution du marché est fixé à 30 jours ouvrables maximum à partir de la date de la réception de la lettre de marché signée par toutes les parties.

9. Dépôt et ouverture des offres

Les offres rédigées en quatre exemplaires dont un original et trois copies marquées comme telles seront contenues dans une enveloppe fermée et déposées au secrétariat de la Direction Générale de l'ECOSAT au plus tard le... 17/...7.../2017 à 10heures pour être enregistrées. L'enveloppe portera la mention « **offre pour la fourniture d'un véhicule à l'ECOSAT - A n'ouvrir qu'en séance publique** ».

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics, le même jour 17/7/2017, à 10 heures 30min dans la salle des réunions de l'ECOSAT.

Les soumissionnaires présents au moment de l'ouverture des offres devront signer un document des présences qui sera annexé au procès verbal d'ouverture des offres qui sera contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

10. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Enceintes du Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme
Tél: 22 22 2664 / 22 22 1532, B.P : 297 Bujumbura.

Fait à Bujumbura, le 13/06/2017

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ECOSAT

Ing. Désiré MASUMBUKO

